

BULLETIN MUNICIPAL



de LEMPTSY



" LE LENTUS "

MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle Monsieur,

Chers concitoyens,

L'année 2011 vient de s'achever, et voici pour nous, élus, le temps venu de faire le point sur les quelques réalisations de l'année passée, et sur celles à venir.

Je profite de l'occasion pour remercier les conseillers municipaux qui m'épaulent ainsi que le personnel communal qui participe activement à la vie de la collectivité.

Je pense entre autre, à nos deux délégués à la communauté de communes, qui doivent faire preuve de patience, de tolérance, et qui après chaque réunion reviennent déçus, avec le sentiment de ne jamais être entendus, et de n'avoir rien obtenu depuis 13 ans !.....

Je remercie particulièrement pour sa collaboration, Elisabeth Joannard, notre secrétaire de Mairie, qui nous a quittés pour occuper un poste à temps complet, à la Mairie de Clermont Fd, et parallèlement, je souhaite la bienvenue à Sabine Pommier qui l'a remplacée, et qui devra apprendre à connaître les habitants, et les dossiers en cours !

Pour en venir à nos préoccupations et au risque de me répéter, je ne suis pas devenue plus optimiste pour nos finances 2012 que je ne l'étais en 2011. Les recettes (dotations) se réduisent et les dépenses sont croissantes.

Depuis des années, je reste très vigilante et soucieuse de l'emploi des deniers publics. Je sais fort bien qu'il faudrait réaliser beaucoup plus de travaux, mais une commune de la taille de la nôtre ne peut pas s'offrir le luxe de s'endetter à outrance.

J'entend dire de temps en temps: « La commune ne fait rien pour telle ou telle catégorie d'habitants » et je réponds sans ambages : il ne sert à rien de stigmatiser les uns ou les autres, chacun d'entre vous paie des impôts, et les finances communales doivent globalement être au service de tous, et dans l'intérêt de l'ensemble de la population. **C'est ma vision de la gestion des deniers publics tant que j'en suis responsable.**

Pour cette année 2012, un gros chantier va être mis en œuvre, en ce qui concerne les travaux d'assainissement du village du Puy. Avec un coût estimé à 399.425 € HT nous allons forcément recourir à l'emprunt, et c'est la raison pour laquelle nous nous sommes astreints à atteindre pratiquement l'extinction de la dette avant de nous lancer dans cet investissement important.

La dette par habitant est de 68 € actuellement, alors que la dette moyenne départementale pour les communes de moins de 500Hts est de 604 €

Un proverbe chinois dit :

« Ne craignez pas d'être lent, craignez seulement d'être à l'arrêt »

Vous trouverez en feuilletant notre modeste bulletin, les diverses informations de l'année écoulée, ainsi qu'un aperçu de l'activité associative qui est un des facteurs de vie de la Commune. Merci à tous les bénévoles qui font vivre les associations !

Et j'en terminerai en vous souhaitant à tous les traditionnels vœux

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012 !

QU'ELLE VOUS APPORTE : SANTE ET BONHEUR DANS VOS FAMILLES AINSI QUE LA SERENITE DONT NOUS AVONS TOUS BESOIN.

Délibération du conseil municipal

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal :

- Notification: rapprochement scolaire, abandon du projet par la Mairie de Seychalles
- vote des taxes des impôts directs.
- vote des comptes administratifs
- Signature de la convention avec la com.com et le parc livradois-forez. Cette convention nous a permis d'obtenir gratuitement le topo-guide et d'effectuer la balisage du parcours des "1000 Pas"
- Décision du conseil: afin d'aménager la place rue des planches sur laquelle un droit de passage subsiste, le C.M. a décidé d'éclaircir la situation en cédant au prix de 30 Euros le M² une bande de terrain pour élargir ce droit de passage à Monsieur et Madame CHALUS
- Vote de la taxe sur les terrain à bâtir: 0.08 cts d'euros le M² pour les surfaces au delà de 1000 M²

-Assainissement: - Suite à l'appel d'offre du maître d'œuvre, la société GEOVAL a été retenue. La commune va réaliser les travaux d'assainissement au village du PUY, incluant le secteur de la Garenne; vers le mois de Mai ou Juin. Les appels d'offres sont en cours. Il s'agit d'implanter une station d'épuration au lieu dit "Poularol", suite à une acquisition de terrain à Madame DELARBRE, et à construire un nouveau réseau pour les eaux usées.

Pour des raisons techniques, il sera demandé aux particuliers de **réaliser les branchements individuels au cours des travaux**, tant pour les eaux pluviales que pour les eaux usées. L'ancien réseau recevra les eaux pluviales, le nouveaux les eaux usées. Il conviendra **impérativement** de déconnecter les fosses sceptiques. Une réunion d'information, menée avec le bureau d'étude, et avant le début des travaux, sera organisée pour tous les habitants concernés, qui pourront ainsi poser les questions qui les préoccupent.

Le coût de la station est estimé à : 127.880 € HT

Le coût du réseau est estimé à: 271.545 € HT

Nous sommes dans l'attente de l'accord de subvention du Conseil Général et de l'agence de l'eau. Une demande de subvention exceptionnelle a été également demandée auprès du Ministère de l'intérieur.

-Vote de la TLE

-Réforme de la Taxe Locale d'équipement TLE:

La loi du 29/12/2010 portant sur la fiscalité de l'aménagement (article 28) en vigueur au 01/03/2012 pour ce qui concerne la TLE qui s'appellera dorénavant Taxe d'Aménagement (TA).

Le coût de la taxe sera basé sur une valeur UNIQUE au M² fixée à 660 €. Le taux communal appliqué sur l'ancienne TLE reste en vigueur sur la taxe d'aménagement (TA) soit 5%

- Construction à usage de résidence principale:

Surfaces taxables: Elles correspondent à la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre calculées à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, et déduction faite des vides et des trémies. Un abattement unique de 50% est appliqué de droit sur les premiers 100 M²

Exemple: une surface totale taxable de 120 M² → (70 M² x 660 € x 5% = 2310 €)

À noter: Les 9 catégories de batiments existantes précédement avec la TLE sont supprimées du fait du tarif unique au M²

Les bâtiments agricoles ou industriels sont exonérés. Les autres aménagement supérieurs à 5 M² seront taxés forfaitairement.

-Vote de la PVR (Participation aux travaux de Voirie et Réseaux)

Le secteur de la garenne étant en zone constructive, il appartient à la commune de faire procéder à l'extension des réseaux: eau, électricité, égouts, télé-com, éclairage public... Comme pour les autres secteurs, le C.M. décide d'appliquer la PVR aux terrains constructibles d'après les devis des travaux établis, le tarif au M² s'élève à la somme de 2,71 € le M²

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2011

TAXE D'HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI
Rappel 2010 : 12,00 %	Rappel 2010 : 16,55 %	Rappel 2010 : 95,19 %
Voté 2011 : 12,30 %	Voté 2011 : 16,55 % (inchangé)	Voté 2011 : 95,19 % (inchangé)

Dépenses d'investissement réalisées ou en cours

Revêtement chaussée et pose de caniveaux rue de la Vorie et rue des abeilles	79 299 € TTC	Subventionnés à 35% TVA remboursée
Réfection de la toiture de l'école	24 073 € TTC	Dotation DGE 30% TVA récupérable
Achat de matériel: Appareil de lavage Haute Pression, tondeuse, Petit échafaudage, barrière de sécurité, tableau d'affichage	2750 €	
Mobilier scolaire: tables, tableau	1010 €	

Le Point sur les travaux

Travaux réalisés en l'année 2011

Rue de la Vorie : couche de roulement et pose de caniveaux

Place rue des planches: stabilisation du sol, pose de caniveaux, aménagement du point de collecte du verre, plantation de végétaux et mise en place d'un banc.

Rue des abeilles: couche de roulement sur une partie de la rue, coté RD, pose d'un candélabre d'éclairage

Ecole: réfection de la toiture, remplacement des chevrons abîmés, pose d'un écran de protection et remplacement de la couverture et de la zinguerie

Rue de la l'Ochère: Mise en place de trois candélabres d'éclairage publique

Le Puy: éclairage publique: remplacement des foyers vieillissants par des foyer à basse consommation

Carrefour D104/D85: mise en place d'un miroir pour faciliter la visibilité.

Fossés: curage du fossé de la Girode jusqu'au Litrou, nettoyage des buses.

Salle des Fêtes: mise en place de deux bancs extérieur

Signalisation routières: mise en place des panneaux " céder le passage" rue Jules Ferry et route de la Cruille à l'intersection avec la D85, ainsi que des panneaux "limitation de charge 3t5" route du Puy et chemin de la Garenne

Travaux prévus en 2012

Rue de l'Espinasse : pose d'un caniveau devant le mur du cimetière

Rue des l'Ochère : prolongement du caniveau, coté impaire, jusqu'à la D104 et stabilisation des accotements

Rue de la République: réfection complète du revêtement, mise en place d'un passage piéton

Rue des Garollets: mise en place d'un passage piéton

Chemin de la Girode: Stabilisation et renforcement du chemin, pose de "fer d'eau"

Village du Puy: Assainissement et réfection des chaussées, remplacement du transformateur

La Municipalité informe

REPAS CANTINE :

Depuis la rentrée scolaire, le Conseil Municipal a changé le système de fonctionnement de la cantine. Pour des raisons d'optimisation du temps de travail des salariés, et afin d'avoir toujours les mêmes personnes en charge des enfants en ce qui concerne la cantine et la garderie, il a été décidé de faire livrer les repas en liaison froide, conditionnés dans des récipients en pulpe de canne à sucre jetables puisque bio dégradables.

Une convention a été passée avec la société « Saveurs et traditions du bocage » sise dans l'Allier, à St Victor, qui livre surtout des cantines scolaires. Les repas comportent : 1 entrée, une viande ou poisson, légumes verts et ou, féculents, fromage ou laitage, 1 dessert ou un fruit.

Ce système permet d'être en totale conformité avec la DSV (direction des services vétérinaires) et évitera à court terme, des investissements dont la durée d'utilisation reste malgré tout incertaine. Là aussi, il faut faire très attention aux dépenses pour un service qui peut s'avérer ponctuel.

Bien sûr il y a eu un temps d'adaptation à ces nouveaux mets, puisque l'objectif est de faire découvrir différentes saveurs aux enfants.

Les parents peuvent prendre connaissance des menus à l'école, chaque semaine, et peuvent également, s'ils le désirent, venir voir à la cantine la présentation du repas entre 11H et 12 H

Personnel communal

Secrétariat de mairie: Mme Elisabeth JOANNARD, nous a quitté pour occuper un poste à temps complet à la Mairie de Clermont-Ferrand.

Suite à un appel de candidature, elle est remplacée par Mademoiselle Sabine POMMIER

Madame Colette LEDRU , en contrat C.A.E. rejoint le personnel communal

Recensement militaire

Tous les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans en 2012 doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre de leur 16^e anniversaire.

***Inscription sur les listes électorales:** être âgés(es) de 18 ans au 29/02/2012.

Les inscriptions sont prises en Mairie jusqu'au 31 décembre (dernier délai, de façon impérative)

Note: les jeunes atteignant leurs 18 ans, avant et jusqu'à la veille des élections présidentielles de 2012 peuvent se faire inscrire sur les listes électorales

Organisation des diverses commémorations dans la commune:

Cérémonie du 08 Mai à 11h45

du 14 Juillet à 10h

du 11 Novembre à 11h45

Vie communale

Commémoration du 8 Mai

Visite du Sous Préfet



19 Mai 2011- Michel Prolic, nouveau Sous Préfet d'arrondissement a été reçu en Mairie par le Conseil Municipal, en présence de Florent Monneyron, Conseiller Général. Au cours de cette visite qui c'est déroulée en deux temps il a pris connaissance des dossiers en cours et des projets 2012, dont le programme

d'assainissement. La visite c'est ensuite poursuivie par les bâtiments communaux : école, cantine, salle des Fêtes, Mairie, Église (et son historique incendie de clocher) en passant par les derniers travaux de voirie.

Le déplacement s'est terminé par la visite de la plate forme ECOVERT à la Tour, dont le fonctionnement et l'organisation ont soulevé un grand intérêt du représentant de l'État. Cette visite c'est terminée salle du Conseil Municipal, autour d'un vin d'honneur au cours duquel Monsieur le Sous Préfet nous a fait part du constat de bon entretien des bâtiments communaux, et du faible état de la dette de la commune.

Madame le Maire l'a remercié d'avoir choisi Lempty comme première visite de commune, en lui demandant avec un sourire, d'être bienveillant sur les dossiers que présentera la commune au titre de la DETR (dotation d'état des territoires ruraux) ancienne DGE (dotation globale d'équipement) pour l'année 2012 !!

Un soleil éclatant, une température plus que clémente pour la saison ont



fait que de nombreux Lemptinaires ont participé au 66e anniversaire du 8 Mai 1945, marquant à la fois la fin de la deuxième guerre « en Europe », et le début de la reconstruction après cinq années d'un conflit meurtrier.

Le conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers Lempty-Seychalles, ainsi que les villageois de répondre présents au square **Françoise SOULEYRAS**. Le cortège se dirigea vers le monument aux morts. Après le dépôt de gerbe par la municipalité, le discours du Ministre des Anciens Combattants lu par Mme le Maire rendit hommage à tous ceux qui ont payé de leur vie la liberté de la patrie. Une minute de silence fut observée et la cérémonie s'acheva vers la salle des fêtes où le traditionnel pot de l'amitié et du souvenir a été offert par la municipalité.

Commémoration du 11 Novembre



Cette année, selon la volonté du président de la République, cette journée fut un hommage aux soldats qui ont donné leur vie au cours de la première Guerre mondiale ainsi qu'à tous les soldats morts pour la France, pour la défense de la patrie ou lors des opérations extérieures, en 2011 particulièrement.

A l'image des commémorations qui se sont déroulées dans l'ensemble des villes et villages de, Lempty s'est rassemblée ce 11 novembre 2011 autour de ses morts pour la France. jour est celui du souvenir, celui de l'hommage à nos morts, et celui du rassemblement pour la paix.

Le conseil municipal, le corps des sapeurs-pompiers Lempty-Seychalles, ainsi que les villageois de répondre présents devant le monument aux morts. Après le dépôt de gerbe par la municipalité, une minute de silence

fut observée et la cérémonie s'acheva vers la salle des fêtes où le traditionnel pot de l'amitié et du souvenir a été offert par la municipalité. La journée c'est terminée par les jeux de cartes après un repas républicain fort sympathique.

Vie associative

Repas du CCAS



Dimanche 16 Janvier 2011 à la salle des fêtes, se sont retrouvés les anciens du village âgés de 65 ans et plus. Comme habituellement, cette manifestation amicale s'est déroulée dans un bon esprit de camaraderie autour d'un excellent repas offert par le CCAS. Comme souvent les jeux de cartes ont terminé cette journée agréablement commencée!



"La Recrée de Lempty" devient « Lempty-dote association »



La marche



Le bal costumé

"Lempty-dote association" vous remercie pour votre participation, aussi elle reste présente et vous proposera (marche, bal, repas géant et encore plus...) Elle a le plaisir de

participer à plusieurs activités scolaires (piscine, spectacle de Noël, goûter et cadeaux de Noël...)



Fête de la musique



Le bal costumé

En 2012 une NOUVEAUTE :
COURS DE GYM (1h) pour adulte les jeudi
de 18h15 à la salle de fêtes :
SEANCE D'ESSAI le jeudi 12/01/2012.

L'association se réunit les premiers mardi de chaque mois à 20h au local associatif (accès sous le préau de la salle de fêtes).



Fête de la musique

"Lempty-dote" vous présente ses meilleurs Vœux pour cette année.

Pour tous renseignements : 06.09.78.57.03 ou 06.85.06.69.07 (après 18h).



La CCEDA vient d'éditer un guide de randonnée intitulé "Entre Dore et Allier" à 1500 exemplaires. Ce guide est en vente au prix de 5€ (règlement uniquement par chèque, à l'ordre du Trésor Public), il est disponible en mairie, à la com-com, à la presse Claude Rabiller...(Lezoux)

Brèves de théâtre



Vendredi 1er juillet 2011

La troupe les "SANS PAUL et MIKEY" remettent la table... sur les planches à la salle des Fêtes, pour la troisième année. Cette année, deux pièces sont au répertoire: "Mme BO", un écrivain et sa

jeune étudiante jouent le roman qu'ils écrivent ensemble.

Suite à un entracte fort apprécié du public, où boisson et pâtisserie ont été de mise, reprise de la deuxième partie "Entre les lignes" une comédie de Sandrine FERLÉ, ou une voyante jongle entre vérité et mensonge.

Les spectateurs ont su reconnaître l'excellente mise en scène pour ces deux pièces généreusement interprétées par des acteurs bénévoles qui mettent tous leurs cœurs et leurs talents pour nous satisfaire.

Un grand merci à toute la troupe d'amateurs, à Sandrine, Marie-Pierre, Marion, Colette, Marguerite, Marie-Noëlle, Jérôme et Olivier, pour leurs efforts accomplis, en vue de nous faire passer une très agréable soirée !!!



Nous espérons tous, vous retrouver dans 365 Jours !

Les répétitions ont repris : les jeudis de 20 à 22H à la salle des fêtes de Lempty.

Calendrier prévisionnel des représentations : à partir de Juin 2012

La troupe compte cette année 8 acteurs (nous manquons de garçons) AVIS AUX AMATEURS!!!!



INFOS PRATIQUES

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement offre une information **gratuite, neutre et complète** sur tous les aspects juridiques, techniques, et fiscaux touchant à l'**habitat**:

- * les financements (prêts et aides, plans de financement)
- * Le droit des contrats (construction, maîtrise d'œuvre, entreprise, vente...)
- * Les assurances et les garanties,
- * La fiscalité (crédit d'impôts...)
- * Le droit locatif...

En tant qu'<<**Espace INFO->ENERGIE grand public**>> agréé par l'ADEME, des spécialistes du bâtiment répondent gratuitement à vos questions et vous conseillent sur:

- * L'isolation et la ventilation,
- * Le chauffage et l'eau chaude,
- * Les énergies renouvelables,
- * La qualité dans la construction (systèmes constructifs, choix des matériaux, normes minimales d'habitabilité et de décence, normes techniques...)
- * Les aides financières existantes (subventions ou déductions fiscales)

Renseignements: par courrier, téléphone ou à la **Maison de l'habitat** (Clermont-Ferrand), ou encore par les **points Visio public** installé sur votre communauté de communes.

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin

Des permanences juridiques sont assurées:

- * THIERS: 12 rue Barante—tél. 04 73 80 90 07. Les 1er et 3^{em} vendredis de chaque mois, de 14h à 17h

ADIL 63 / Espace INFO->ENERGIE- 129, avenue de la république 63100 Clermont-Ferrand

tel: 04 73 42 30 75 -Fax: 04 73 42 30 78— contact@adil63.org — Site: www.adil63.org

Mairie

Heures d'ouverture secrétariat Mairie

Lundi - Mardi: 13h30 à 18h

Jeudi- Vendredi: 8h30 à 12h30

Permanence de Mme le Maire

Mercredi: 15h à 18 h

Coordonnées Mairie

Téléphone : 04 73 68 21 24

Fax : 04 73 73 97 17

E-mail: mairie.lempty@cegetel.net

Agenda 2012:

05 février Repas du CCAS

17 Mars "Lempty-dote" Soirée privée de la St Patrick

26 Mai "Lempty-dote" Repas Géant, Fête des voisins

21 Juin "Lempty-dote" Fête de la Musique

22 ou 23 Septembre (à définir) "Lempty-dote" Marche autour du village

Naisances

Lucie rose LORIOT
le 14/02/2011 à Vichy (Allier)

Enzo Rémi GONÇALVES
le 26/02/2011 à Beaumont

Allan DECOUZON
Alban DECOUZON
Le 13/08/2011 à Montferrand

Léana Jeanne RAZY
Le 30/11/2011 à Montferrand

État civil

Mariage

Monsieur VACHON Philippe
et Mademoiselle GONÇALVES Marie
le 11/06/2011

Monsieur FOURNIER Jean Luc
et Mademoiselle CHARNY Patricia
le 29/10/2011

Décès

Monsieur VALIN Bernard
Le 13 Août 2011



Jours de collecte
des ordures ménagères



Jours de collecte sélective
des emballages recyclables

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 D Férié	1 M	1 J	1 D	1 M Férié	1 V
2 L	2 J	2 V	2 L	2 M	2 S
3 M	3 V	3 S	3 M	3 J	3 D
4 M	4 S	4 D	4 M	4 V	4 L
5 J	5 D	5 L	5 J	5 S	5 M
6 V	6 L	6 M	6 V	6 D	6 M
7 S	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J
8 D	8 M	8 J	8 D	8 M Férié	8 V
9 L	9 J	9 V	9 L Férié	9 M	9 S
10 M	10 V	10 S	10 M	10 J	10 D
11 M	11 S	11 D	11 M	11 V	11 L
12 J	12 D	12 L	12 J	12 S	12 M
13 V	13 L	13 M	13 V	13 D	13 M
14 S	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J
15 D	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V
16 L	16 J	16 V	16 L	16 M	16 S
17 M	17 V	17 S	17 M	17 J Férié	17 D
18 M	18 S	18 D	18 M	18 V	18 L
19 J	19 D	19 L	19 J	20 D	19 M
20 V	20 L	20 M	20 V	21 L	20 M
21 S	21 M	21 M	21 S	22 M	21 J
22 D	22 M	22 J	22 D	23 M	22 V
23 L	23 J	23 V	23 L	24 J	23 S
24 M	24 V	24 S	24 M	25 V	24 D
25 M	25 S	25 D	25 M	26 S	25 L
26 J	26 D	26 L	26 J	27 D	26 M
27 V	27 L	27 M	27 V	28 L Férié	27 M
28 S	28 M	28 M	28 S	29 M	28 J
29 D	29 M	29 J	29 D	30 M	29 V
30 L		30 V	30 L	31 J	30 S
31 M		31 S			

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 S	1 L	1 J Férié	1 S
2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 M	11 S	11 M	11 J	11 D Férié	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S Férié	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M Férié	15 S	15 L	15 J	15 S
16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 L	23 V	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M Noël
26 J	26 D	26 V	26 V	26 L	26 M
27 V	27 L	27 S	27 S	27 M	27 J
28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M	31 V		31 M		31 L



Toutes les collectes sont organisées le matin entre 4h30 et 13h15. Merci de sortir votre bac la veille au soir.

Pour la collecte, merci de bien respecter le point de présentation et de présenter votre bac les poignées dirigées vers la chaussée.

Les collectes prévues les jours fériés sont assurées le mercredi de la semaine correspondante.

